

Le calendrier

Publié le 10/11/2023 - Mis à jour le 4/02/2025



2027 : Mise en service 2024 : démarrage travaux

Pour en savoir plus sur les travaux.

2023 : l'enquête publique et l'arrêté préfectoral

En 2023, une enquête publique, sous l'autorité d'un commissaire enquêteur nommé par le préfet, a été organisée.

Le 16 février 2023, la commission en charge de l'enquête publique a remis ur**avis favorable** avec réserves au dossier au préfet de la Seine-Maritime.

Le 19 juin 2023, le préfet de la Seine-Maritime a signé larrêté préfectoral autorisant le début des travaux.

